MARCHANDS AMBULANTS

Aux termes de l'article 1er de la loi du 16 juillet 1912, les « marchands ambulants », c'est-à-dire ceux qui exercent sur la voie publique une profession, une industrie ou un commerce soumis ou non à la patente hors de la commune où ils ont, soit leur résidence fixe, soit un domicile où ils reviennent périodiquement, sont tenus, s'ils sont domiciliés dans l'arrondissement de Lille, de faire en personne, une déclaration à la Préfecture (1re division, 3e bureau). Pour ceux domiciliés dans les arrondissements, la déclaration doit être faite à la sous-préfecture de leur résidence.

A l'appui de leur déclaration, les marchands ambulants doivent produire :

1° Une pièce établissant leur nationalité (livret militaire, extrait d'immatriculation, carte d'électeur, etc.).

2° Une pièce établissant leur identité (livret militaire passeport, extrait du casier judiciaire, etc.).

3° Un certificat délivré par le commissaire de police, ou à défaut de commissariat dans la commune, par le maire, établissant que le déclarant a bien son domicile dans la commune ou sa résidence fixe et habituelle et qu'il y revient régulièrement après chaque tournée.

4° L'extrait du rôle des patentes (à moins qu'il ne soit exempté de la patente).

5° Un certificat de vaccine dûment légalisé, lorsque les déclarants sont âgés de moins de 21 ans.

Le défaut de déclaration expose le contrevenant à une amende de 5 à 15 francs et même à un emprisonnement d'un à cinq jours.

Les dispositions de la loi du 16 juillet 1912 ne sont pas applicables aux salariés de toute catégorie qui travaillent d'habitude dans des entreprises industrielles, commerciales ou agricoles. On peut citer, à titre d'exemple, les voyageurs de commerce, les livreurs de marchandises à domicile, les ouvriers quittant leur résidence habituelle pour aller faire la moisson ou les vendanges dans une autre région ou pour aller travailler sur des chantiers de construction de routes, de chemins de fer, de canaux, les mariniers circulant sur les fleuves, rivières ou canaux.

La nouvelle législation n'apporte aucune modification aux dispositions de l'article 18 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, concernant la profession de colporteur ou de distributeur sur la voie publique ou en tout autre lieu public ou privé, de livres, écrits, brochures, journaux, dessins, gravures, lithographies et photographies.

CHRONIQUE SPORTIVE

EXPOSITION DE PIGEONS VOYAGEURS AU PALAIS-RAMEAU

Le Cercle National du Pigeon de Sport a inauguré, samedi après-midi, au Palais-Rameau, une exposition de pigeons-voyageurs.

Les pigeons sont partagés en quatre catégories : mâles et femelles, vieux et jeunes ; ils sont placés dans de petites cages d'osier disposées à hauteur d'homme sur des tréteaux.

Mille sujets sont exposés et ont été examiné par un jury, qui donne les points suivants : esthétique, 14 ; cell. 20 ; poitrine, fourche, 20 ; dos et reins, 14 ; ailes et arrière-ailes, 20 ; rapport du poids avec le plumage, 12.

Aujourd'hui, dimanche l'exposition sera ouverte à 9 heures. La musique du 43e donnera un concert de 3 à 5 heures.

FUNERAILLES

Les personnes qui par oubli ou par erreur n'auraient pas reçu de faire-part de la mort de Madame

Marguerite-Emilie-Suzanne ARNOUX

Epouse de M. le Docteur Paul MARTIN

pieusement décédée à Lille, le 9 janvier 1914, à l'âge de 49 ans, munie des Sacrements de notre Mère la Sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Service qui auront lieu le lundi 12 dudit mois, à dix heures, en l'église du Sacré-Cœur, d'où son corps sera conduit au cimetière de l'Est, pour y être inhumé.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue St-Blaise, 4, à 9 h. 3/4.

Les Dames sont priées d'assister au Service. 10350

MESSES ET OBITS

Vous êtes priés d'assister aux Messes anniversaires qui seront célébrées au Maître-Autel de l'église paroissiale de La Madeleine, à Lille, le mercredi 14 janvier 1914, pendant toute la matinée, et à l'Obit solennel qui sera chanté le même jour, à onze heures (les Laudes à 10 heures 1/2), pour le repos de l'âme de

Monsieur Victor-Casimir LORENT

décédé à Lille, le 10 janvier 1913, dans sa 71e année, muni des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise, et de

Madame Mathilde-Emélie LESCORNEZ

son épouse, décédée, à Paris, le 19 mars 1907, dans sa 57e année, munie des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise.

De la part de la Famille. 10303

PORT DE DUNKERQUE

ENTRÉES DU 10 JANVIER

Carleforte, vap. ang. Duchess of Cornwall, 1069, cap. Yens, minerai, Fayol.

Saint-Pétersbourg, vap. russe Alexandre Mentzell, 1831, cap. Klütterfael, bois de mine. Parisis.

Saint-Nazaire, vap. fr. Ville-de-Cette, 1?1, cap. Vandenbroucke, div., Hecquet.

SORTIES du 20

Alger, vap. fr. Nord, 2052, cap. Leprêtre, div. Hecquet.

Newcastle, vap. norv. Daphné, 849, cap. Nyssen, lège, Leroy.

Gravelines, goel.fr. Eugénie, 118, cap. Lesaut lest, Leroy.

Newcastle, vap. all. Elsa, 775, cap. Wriedt, lège, Leroy.

MARCHÉS

COURS DU MARCHÉ RÉGLEMENTÉ DE LA RÉGION DU NORD

Lille, le 10 janvier 1914.

	AVOINES jaune	AVOINES blanche	AVOINES roux	BLÉS big.	BLÉS blanc
Courant	18,50	18,70	25,95		26,25
Prochain	18,60	18,80	26,10		26,35
4 de mars	18,70	18,85	26,25		26,50
4 d'avril	18,85	18,90	26,45		26,60
4 de mai	18,95	19,05	26,65		26,65

Tendance calme.

LILLE, 10 janvier.

SUCRE. — Roux 88°, ».». — Cuite 1er jet, 27,50. — Pain n°, 67,». — Cassé boîte 5 kilos, 68,». ALCOOLS. — 3/6 Nd disponible, 48,50.

Lille, le 9 janvier.

ESSENCE DE TÉRÉBENTHINE garantie pure, 98 fr. les 100 kilos, logée en pétroliers, pris à Lille, paiement 30 jours sans escompte.

STERNVOORDE, 10 janvier.

11 hectolitres de fèves à 17 fr. — 19 hect. d'avoine à 10 fr. — 23 hect. de seigle à 15 fr.

69 blocs de beurre pesant 1380 kilos de 6,80 à 7,60 les deux kilos ; 232 kilos de beurre en pièces de 1,65 à 1,75 la livre ; 5.000 œufs de 3,50 à 4 fr. le quart.

VALENCIENNES, 10 janvier.

Sucres et Mélasses. — Sucres bruts disponibles, premiers jets, pas d'affaires.

Grains et farines. — Farines 1re q., 38 fr. ; 2e q., 34 fr. — Escourgeons, 12,50 les 50 kilos. — Avoines 1re qual., 19 fr. les 100 kilos ; 2e q., 18 fr.

Cossettes de chicorées lavées, 14,50 ; non lavées, 13,75.

Stock des entrepôts de l'arrondissement de Valenciennes du 9 janvier 1914 :

Entrepôt de Valenciennes : 67.908 sacs de sucre, dont 27.192 de sucre blanc et 47.116 de sucre roux.

Entrepôt de Lourches : 87.200 sacs de sucre, dont 81.000 de sucre blanc et 6.200 de sucre roux.

CAMBRAI, 10 janvier.

Cours officiels constatés par la Commission de la Chambre de Commerce. — Achat direct à la culture. — Prix aux 100 kilos : Blés, 1re qualité, nouveau 25,». à 25,25. — Blés 2e qual., 23,75 à 25,». — Avoines 1re q., 17,50 à 18,25. — Avoines 2e q., 17 à 17,50. — Escourgeons, 20 à 20,50. — Orge, 20 à 20,50. — Seigle, 17,50 à 18 fr.

FOURRAGES. — Prix aux 1000 kilos. — Paille d'avoine, 20 à 22 fr. — Paille de blé, 28 à 30 fr. — Luzerne 1re coupe 50 à 70 ; 2e c., 40 à 50.

Cossettes de chicorée lavées : 15 fr. les 100 kilos.

Cours officieux. — Graines oléagineuses, l'hect. : Colza, 18 fr. ; œillette, 26 fr. ; lin, 30 fr. ; cameline, 12 à 13 fr.

Tourteaux. — Les 100 kilos : Colza, 15,50 à 16,50 ; lin, 20,50 ; Pavot, 17,50.

Huiles. — L'hectolitre : œillette, 115 à 135 fr. ; quinquet, 85 fr. ; colza, 80 fr. ; lin, 70 fr.

Beurre, 1,65 à 1,70 la livre ; œufs, 3,90 à 4,55 le quart ; pommes de terre longues 12 fr. les 100 kil. ; rondes 8 fr. — Oignons, 16 fr. id.

Marché aux veaux du 9 janvier. — Veaux amenés : 22 gras ; 1 maigre. Vendus 20 : 4 de 1,30 à 1,35 le kilo sur pied ; 4 de 1,40 à 1,45 ; 4 à 1,50 ; 4 à 1,55 ; 3 de 1,60 à 1,65 ; 2 à 1,70.

Prix moyen du kilo sur pied : 1,40.

Porcs. — Prix du kilo sur pied : 1,25.

Ces prix s'entendent octroi compris.

ARRAS, 10 janvier.

HUILES. — Les 91 kil. : œillette pays, 128. — Les 100 kil., Pavot à froid, 109. — Pavot froissage, 105. — Colza étranger, 83. — Lin des Indes, 65,50. — Lin Plata, 65. — Pavot industriel, 100.

Tourteaux de graines indigènes (les 104 kilos) : œillette, 15,75. — De graines étrangères (les 100 k.) : Pavot, 15 fr. ; lin 20,25.

GRAINES, l'hectolitre : œillette, 26 à 28.

GRAINS, les 100 kilos. — Blé, 25 à 26. — Avoine nouvelle, 17,50 à 18 fr.

FARINE. — Cylindre, 37,50 ; meule, 36,50.

SON. — 15 fr. les 100 kilos.

MARCHÉ AUX BESTIAUX. — On avait amené environ 1350 vaches, génisses et taureaux.

L'offre est supérieure à la demande, aussi les cours sont maintenus sur les animaux de qualité mais restent lourds sur les autres animaux.

On vend la flamande prête ou fraîche vêlée de 570 à 730 francs.

La 2e catégorie de 440 à 560 fr. et la 3e catégorie de 200 à 400 fr.

Les alaintières ont un cours soutenu malgré la vente difficile. Elles valent, suivant âge et qualité, de 0,85 à 1,05 le kilo vivant.

Le cours de la bête grasse est ferme ; il varie, suivant jeunesse et qualité, de 0,75 à 1 fr. le kilo vivant.

AIRE, 9 janvier.

Avoine, 10,50 à 12 fr. l'hectolitre. — Haricots, 32 f. id. — Graine de lin, 28 fr. — Poulets, 4,50 à 5,25 la couple. — Beurre, 2,80 à 3,50 le kilo ; œufs, 3,75 à 4,10 le quart ; pommes de terre, 8 à 9 fr. les 100 kilos.

Marché aux veaux du 4. — Veaux gras amenés, 299 ; vendus de 1,35 à 1,65 ; un veau de conformation exceptionnelle, 2,15.

Petits veaux, amenés 95 ; vendus de 35 à 49 fr.

Moutons, amenés 11 ; vendus 1,295.

PARIS, 9 janvier.

SUCRES RAFFINÉS. — La demande reste assez active en disponible : les cours ne varient pas.

A Paris, on cote en disponible les 100 kilos, par wagon complet (5.000 kilos au moins), et suivant marques aux usines, non compris la taxe de raffinage de 2 francs :

En caisses de 5 kilos rangés, 66,50 à 67. — En carton de 1 kilo rangé, 68 à 68,50. — En caisses de 50 à 60 kilos rangés 67 à 67,50. — En caisses de 25 à 30 kilos rangés 67,50 à 68. — En caisses de 10 kilos rangés, 68 à 68,50. — Raffinés en-poudre, suivant marques, 64 à 64,50.

Cours pour l'exportation franco sur wagon ou sur bateau les 100 kilos, à Paris, droits déduits : cubes 38,50 ; pains, 36,50.

Produits accessoires. — On cote en disponible, les 100 kilos, suivant marques, non compris la taxe de raffinage de 2 francs :

Gros déchets, en sacs, 61,50 à 62,50. — Morceaux irréguliers 61,50 à 62,50. — Petits décchets 62 à 62,50. — Sucre en poudre, 61 à 61,50. — Semoule (selon finesse) 62,50 à 64. — Glaces, 63,50 à 64,50. — Sucres cristallisés extra acquit, 59 à 59,50. — Sucres cristallisés en poudre, 60 à 60,50.

COURS DES MARCHÉS A TERME

10 Janvier — 10 Janvier

LAINES

Roubaix-Tourcoing T. U.

MOIS	COTE précéd.	COTE 11 h 50 Roub.	COTE 4 h. 15 Tourcg	CLOTURE achet.	CLOTURE vend.
Janvier	6 175	6 175	— —	6 175	6 20
Février	6 125	6 125	— —	6 125	6 15
Mars	6 075	— —	— —	6 075	6 10
Avril	6 050	— —	— —	6 05	6 075
Mai	6 00	6 15	Fermé	6 10	6 05
Juin	— —	6 00	à	5 975	6 025
Juillet	— —	5 975	midi	5 95	6 00
Août	5 925	— —	— —	5 95	5 975
Septemb	5 90	— —	— —	5 925	5 95
Octobre	— —	5 90	— —	5 90	5 925
Novemb.	— —	5 90	— —	5 875	5 90
Décemb.	5 85	— —	— —	5 85	5 90

Transact. 105.000 65.000 k. 130.000

Tendance Sout. Calme Calme

Anvers — TYPE B

Précéd.	Jour	Soir
6 15	6 175	6 175 A
6 125	6 15	6 15 A
6 075	6 10	6 10 A
6 025	6 05	6 05 A
6 00	6 025	6 025 A
5 975	6 025	6 025 N
5 925	6 00	6 00 A
5 925	5 95	5 95 A
5 90	5 925	5 925 A
5 875	5 90	5 90 A
5 85	5 90	5 90 A
5 85	5 90	5 90 N

Le Havre — MERINOS

Précéd.	Jour	Soir
184 50	184 50	— —
187 00	187 00	— —
187 00	187 00	— —
187 00	187 00	— —
187 00	187 00	— —
187 00	187 00	— —
187 00	187 00	— —
187 00	187 00	— —
187 00	187 00	— —
187 00	187 00	— —

COTONS

MOIS	Le Havre Préc.	Le Havre Jour	Le Havre Soir	New-York Préc.	New-York Jour
Janvier	84 12	83 87	— —	11 79	12 13
Février	83 87	83 75	— —	11 91	12 15
Mars	83 37	83 62	— —	12 14	12 46
Avril	83 12	83 50	— —	12 05	12 36
Mai	83 12	83 12	— —	12 04	12 35
Juin	82 87	82 87	— —	12 00	12 32
Juillet	82 62	82 62	— —	11 99	12 31
Août	82 85	82 25	— —	11 78	12 10
Septemb	81 37	80 37	— —	11 51	11 74
Octobre	78 12	78 00	— —	11 45	11 67
Novemb.	77 62	77 50	— —	— —	— —
Décemb.	77 00	76 87	— —	— —	— —

Transact. 7.000 750

Tendance Sout. Calme

Liverpool

Epoques	Préc.	Jour	Epoques	Préc.	Jour
Courant	6 755	6 735	Juil-Août	6 605	6 685
Jan-Fév.	6.755	6 735	Aout-Sept.	6 41	6 57
Fév.-Mar	6 775	6 75	Sept-Oct.	6 22	6 39
Mar-Avr.	6 795	6 765	Oct.-Nov.	6 26	6 30
Avr.-Mai	6 785	6 76	Nov.-Déc.	6 27	6 26
Mai-Juin	6 75	6 755	Déc.-Jan.	6 27	6 25
Juin-Juil	6 705	6 72	Jan-Fév.	» »	6 25

Tendance : Calme ; Vente : 8.000 b.

Communiqué par MM. SEYNAEVE & Cie, Tourcoing-Lille

LAINES

Anvers — TYPE B

Précéd.	Jour	Soir
6 15	6 175	6 175 A
6 125	6 15	6 15 A
6 075	6 10	6 10 A
6 025	6 05	6 05 A
6 00	6 025	6 025 A
5 975	6 025	6 025 N
5 925	6 00	6 00 A
5 925	5 95	5 95 A
5 90	5 925	5 925 A
5 875	5 90	5 90 A
5 85	5 90	5 90 A
5 85	5 90	5 90 N

Le Havre — MERINOS

Précéd.	Jour	Soir
184 50	184 50	— —
187 00	187 00	— —
187 00	187 00	— —
187 00	187 00	— —
187 00	187 00	— —
187 00	187 00	— —
187 00	187 00	— —
187 00	187 00	— —
187 00	187 00	— —
187 00	187 00	— —

CAFÉS

MOIS	Le Havre Préc.	Le Havre Jour	Le Havre Soir	New-York Préc.	New-York Jour
Janvier	62 75	62 25	— —	9 04	9 04
Février	63 00	62 50	— —	9 18	9 18
Mars	63 25	62 75	— —	9 33	9 32
Avril	63 25	62 75	— —	9 46	9 46
Mai	63 75	63 25	— —	9 59	9 60
Juin	64 00	63 50	— —	9 69	9 70
Juillet	64 25	63 75	— —	9 79	9 80
Août	64 50	64 00	— —	9 88	9 90
Septemb	64 75	64 25	— —	9 97	10 00
Octobre	65 00	64 50	— —	10 03	10 06
Novemb.	65 25	64 75	— —	10 10	10 13
Décemb.	65 50	65 00	— —	12 17	10 20

Transact. 26.000 3.000 300.000

Tendance Sout. Calme Sout.

New-York. — Cotons. — Recettes probables. Néant.

Mois	Préc.	1er av.	2e av.	3e av.	4e av.
Janvier	12,13	12,11	.....	.....	.....
Mars	12,46	12,40	.....	.....	.....
Mai	12,35	12,27	.....	.....	.....
Juillet	12,31	12,21	.....	.....	.....
Octobre	11,67	12,00	.....	.....	.....

Roubaix-Tourcoing. — LAINES. — Affaires traitées à la Corbeille :

Bourse de Roubaix. — 5.000 k. à 6,175 janvier. — 25.000 k. à 6,125 février. — 10.000 k. à 6,05 avril. — 5.000 k. à 6,00 mai. — 5.000 k. à 5,975 juin. — 5.000 k. à 5,875 octobre. — 5.000 k. à 5,90 octobre. — 5.000 k. à 5,90 novembre. Total : 65.000 k.

GRAINS & FARINES

du 9 janvier

NEW-YORK	C. jour	C. préc.
Blés de printemps	100 »/»	99 3/4
Blés disponibles	101 1/2	101 1/2
Blés de mai	98 3/8	98 1/4
Blés de juillet	96 1/4	94 1/2
Blés de décembre	»» »/»	»» »/»
Maïs disponible	68 »/»	68 1/2
Maïs de juillet	»» »/»	»» »/»
Farine de printemps	3 75	3 80

CHICAGO	C. jour	C. préc.
Blés de janvier	»» »/»	»» »/»
Blés de mai	91 1/4	91 1/4
Blés de juillet	87 1/8	87 1/8
Blés de septembre	»» »/»	»» »/»
Maïs d'octobre	»» »/»	»» »/»
Maïs de janvier	60 1/4	»» »/»
Maïs de mai	65 5/8	65 1/4
Maïs de juillet	64 3/4	63 7/8
Avoines de janvier	28 1/8	27 3/4
Avoines de mai	30 5/8	29 3/4
Avoines de juillet	28 3/4	28 1/4
Avoines de septembre	»» »/»	»» »/»

PETITE BOURSE AU COMPTANT

du 10 janvier 1914

VALEURS	PRÉC	CLOT	VALEURS	PRÉC	CLOT
0/0	85 ..	85 85	Ville de Paris		
Ind.Ch.Jl/1	413 50	412 ..	1876	317 ..	317 ..
Ind.Ch.Jl/2	397 ..	398 25	1892	314 ..	310 ..
Chine (10/)	.. ..	.. ..	1894	300 ..	3 0 ..
Russe 4 0/0	89 70	.. ..	1898	300 50	303 50
— 3 0/0 1896	71 80	72 70	Con. 1871	4 4.	4 45 ..
Banque de F	4500 ..	4500 ..	— 1885	4 9.	4 90 ..
Crédit Lyonnais	5 4 ..	5 0. ..	— 1891	3 92	3 95 ..
Cr. Lyonnais	1345 ..	1 .25 ..	— 1893	3 91 ..	3 89 ..
Banque de Paris	1.60 ..	1625 ..	— 1911	3 43 ..	3 41 ..
Société Gén.	815 ..	815 ..	Fes. 1903	4 35 ..	4 35 ..
Est	7 0 ..	9 20 ..	— 1911	3 48 50	3 48 ..
Midi	1095 ..	1095 ..	— 1913	3 97 ..	3 95 ..
Nord	1600 ..	1600 ..	— 1915	4 03 ..	4 03 ..
Orléans	1510 ..	1515 ..	Obligations.		
Ouest	893 ..	893 ..	Nord 3 0/0	410 ..	410 ..
P.L.M.	1971 ..	1960 ..	Nord 2 0/0	398 75	402 50
Villes de Paris	.... ..	.... ..	Ouest 3 0/0	336 ..	337 50
[illegible]	[illegible]	547 ..	Ouest (nouv.)	411 ..	411 75
2e [illegible]	394 ..	395 ..	Midi 3 0/0	349 50	350 ..
1875	.. ..	549 50	P.L.M. (Tab.)	404 ..	400 ..

Le plus redoutable poison connu de la science est l'Acide Urique. — Peu d'hommes, de femmes, d'enfants, échappent à son action destructive.

Ce poison accomplit son œuvre malfaisante sans qu'on le soupçonne. A peine ressent-on la fatigue au moindre effort, de l'irritabilité, des sueurs, frissons, vertiges, maux de tête, insomnie ; les urines troubles, foncées, déposent ; peu à peu, si dès ces légers signes, les reins (*vulg. rognons*) ne sont pas remis en état de l'expulser régulièrement, l'acide urique s'accumule dans le corps, ronge les organes, se dépose dans les articulations qu'il soude (doigts noués, mains déformées), ou bien se cristallise dans les reins eux-mêmes, formant des calculs qui provoquent les atroces douleur de la colique néphrétique ; il se répand dans tout le corps, provoquant soit du rhumatisme, de la goutte, des névralgies (sciatique, intercostales), soit des troubles du côté de la vessie (rétention, incontinence, envies fréquentes d'uriner surtout la nuit).

Main déformée par l'acide urique

Les Pilules Foster fortifient les reins et leur permettent d'éliminer au fur et à mesure de sa formation l'acide urique ; elles empêchent ainsi ce poison d'encombrer les organes et les canaux sanguins, de les user, de les vieillir. Elles font chasser aussi vigoureusement les liquides et autres sels en excès qui causent les enflures du dessous des yeux, des chevilles (hydropisie) et qui exposent brusquement à des crises mortelles.

Demandez et exigez les véritables Pilules FOSTER pour les reins : refusez ou faites-vous rembourser tout ce qui ne porte pas la marque déposée ci-dessous.

Foster's Backache Kidney Pills

Si vous ne pouvez les obtenir immédiatement de votre pharmacien habituel, adressez-le le montant au dépositaire ci-dessous et vous les recevrez franco sans retard.

La boîte : 3 fr. 50, six boîtes pour 19 francs : Spécialités Foster, H. Binac, pharmacien, 25, rue St-Ferdinand, Paris.

Lille : Pharmacie de la Grande-Place, 16 0126-3

LA BELGIQUE FINANCIERE

(21e ANNÉE)

Journal industriel, financier, commercial

—o—

Sommaire du numéro 2

Verreries Bonnert-Rivort et Courcelles Réunies. — **Charb. de Valvaropol.** — **Papeteries de Saventhem.** — Ateliers de la Biesme. — **Bilans et Appréciations** : Belgika Comptoir Colonial ; Compagnie de l'Hévéa ; Auer Italien ; Cinématographes et Appareils scientifiques ; L'industrie du coton en 1913 ; Jurisprudence. — **Chroniques** : Bruxelles. Paris. — Lille. — Anvers. — **Sidérurgie** : Angleterre. — Russie. — **Charbons** : Centre et Borinage. — France. — Angleterre. — Russie. — **Ciments** — Textiles. — Laines. Caoutchouc. — **Céréales.** — Houblons. — Engrais. — Marché des frets. — **Rapports** : Ce du Chemin de fer du Congo. — Le Central électrique du Nord.

—o—

Pour recevoir le journal gratuitement à l'essai pendant un mois, s'adresser à :

M. ALFRED LAURENT

BANQUIER

8, rue Nicolas-Leblanc, LILLE

Administrateur de la **Belgique Financière** 052

BOURSE DE LILLE

10 JANVIER 1914 — 10 JANVIER 1914

CHARBONNAGES	C. préc.	C. jour
Albi	444 —	— —
Albi (part fond.)	305 —	— —
Aniché	2830 —	2895 —
Anzin	8000 —	8000 —
Bully-Grenay	6191 —	6180 —
— le 50e	123 95	124 75
Blanzy	631 —	633 —
Bruay	1401 —	1401 —
— le 10e	140 75	140 75
Carvin	800 —	795 —
Clarence (la)	280 —	— —
Courrières	4890 —	4890 —
Crespin	84 50	83 —
Douchy	820 —	811 —
Dourges	449 —	463 —
Drocourt	7350 —	— —
— le 10e	730 —	722 —
Escarpelle	748 —	— —
Fertay	860 —	861 50
Flines-l-Raches	64 75	64 75
Lens	1490 —	1492 —
— le 10e	149 75	149 50
Liévin	4220 —	4220 —
— 300e	140 25	141 25
Ligny-les-Aire	615 —	612 —
Marles 30 %	3175 —	3175 —
Marles 70 %	4650 —	4660 —
Marles 90 %	235 —	234 50
Meurchin	2224 —	2220 —

	C. préc.	C. jour
Nord d'Alais	50 —	— —
Ostricourt	2022 —	— —
Thivencelles	1720 —	— —
Vendin-l-Béth.	86 25	87 —
Vicoigne	1070 —	1075 —
— le 10e	170 —	169 —
BANQUES (Actions)		
Crédit du Nord	883 —	883 —
Verley-Decroix	1345 —	1355 —
Soc. Prêts hypoth. Argentine (act.)	585 —	— —
Soc. Prêts hypoth. Arg (part fond)	50 —	— —
VALEURS DIVERSES		
Gaz de Wazem	680 —	696 —
Rousseau et Cie.	520 —	— —
St-Sauve-Arras	300 —	— —
Blache-St-Vaast	4100 —	— —
Margar.-Béth.	178 —	— —
Denain-Anzin	2245 —	2240 —
Fives-Lille	991 —	— —
La Lucette	50 25	— —
Senelle-Maubeuge	1070 —	— —
Carpathes (act.)	2911 —	2900 —
Carpathes (parts)	3360 —	3390 —
Pét. Dabrowa (a)	1135 —	1150 —
Pét. Dabrowa (p)	540 —	550 —
Chant. de France	528 —	529 —

	C. préc.	C. jour
Etab. Wibaux	125 —	— —
Lait. N. France	184 —	— —
Et. E. Feuillette	158 —	153 —
Delespaul-Havez	110 —	— —
Soc. Prêts hypoth. en Argent. 5 %	470 —	470 —

OBLIGATIONS. — Aniche 1906, 498. — Béthune 1903, 456. — Courrières 1910, 464. — Escarpelle 1904, 440. — Liévin 1906, 468 ; 1910, 460. — Marles 1899, 480.

BOURSE DE LONDRES

du 10 janvier

Consolidés	71 15/16	71 7/8
Extérieure	69 »/»	69 »/»
Turc Unifié	85 1/2	85 1/2
Banque Otto.	15 1/2	15 1/2
Rio Tinto	67 1/16	67 »/»
Consol. Gold	9 »/»	9 »/»
East Rand	2 »/»	2 »/»
Rand Mines	5 21/32	5 11/16
Chartered	17/9 »/»	17/9 »/»
Rob. Gold.	2 11/16	2 11/16
Change 3 Parts	25.26 3/4	25.26 3/4
Escomp Banq	3 3/4	3 3/4
Prêt c. terme	3 »/»	3 »/»

HOUBLONS & PETROLES

ANVERS, 9 janvier.

HOUBLONS. — Les 50 kilos fob wagon Anvers Alost : disponible nouvelle récolte, 145 fr. Tendance calme.

PÉTROLES. — Raffiné américain, les 100 kilos : disponible 24.75 ; février, 25 fr. ; mars-avril, 25 fr. Tendance calme.

LES ACHETEURS DE

Chronomètres, Montres, Pendules

ont le plus grand intérêt à consulter les *Catalogues illustrés* envoyés franco par

C. AMIET Anc. Directeur de l'Ecole Municipale d'Horlogerie. Fournisseur du Chronomètre offert par le Diocèse au Souverain Pontife.

Maison fondée en 1794. — **BESANÇON** (Doubs) 0084

ANÉMIE, NEURASTHÉNIE

MAUX D'ESTOMAC, PALPITATIONS, FATIGUES GÉNÉRALES, etc. Traitement d'un mois. **PEU COUTEUX. GUÉRISON SURE ET DURABLE.** Ecrire avec un timbre à Mlle Pinon, institutrice libre à Naseigny-Vallon (Allier), qui fait connaître **GRATUITEMENT LE REMÈDE INFAILLIBLE D'UN VIEUX MÉDECIN.** 10079

Le Docteur **DOGNIAUX,** Spécialiste

HERNIES guérison complète en quelques jours sans bandage, pour la vie. Paiement après guérison.

Varicocèle - Hydrocèle - Difformités radicalement guéries par procédés spéciaux. Reçoit lundi et mercredi de 1 à 3 heures, à son Institut, 79, rue de l'Institut, à JUMET-Heigne, près de Charleroi (Belgique)

Sœurs de Charité. — Aumôniers. 0?-1

Tous les désordres de l'Estomac, Foie, Reins, Vessie et intestins, sont guéris sans régime coûteux ni gênant par la

REVALESCIÈRE DU BARRY

Le docteur Wurzer constate :

Elle est de grande utilité, surtout dans l'anémie, « les diabètes, les constipations habituelles, ainsi que dans les diarrhées et les affections des reins et de la vessie » ; et le docteur Stein, de l'Université de Moscou, certifie : dans les constipations, de même que dans les diarrhées persistantes, « elle produit invariablement l'effet de régulariser les fonctions intestinales ».

En vente dans toute pharmacie et bonne épicerie, ainsi que la délicieuse Revalescière Chocolatée.

Lille : Gobert et Cie ; Guermonprez, drog. ; Danjou (Drog. centrale du Nord) ; Dupont, drog. ; Rebergue, ph. — *Roubaix* : Destombes ; Ph. Normale ; Ph. Couvreur ; Deroubaix, ép. — *Tourcoing* : H. Bruneau, ph. 0058-3

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE

CACAO D'AIGUEBELLE

Dépôt : 74 bis, rue Nationale, LILLE

TÉLÉPHONE 11-26 061

TRAITEMENT SPÉCIAL des affections de l'ESTOMAC et des INTESTINS MALADIES NERVEUSES, etc.

CURES de Repos et de Convalescence

INSTITUT HYDROTHÉRAPIQUE ET DIÉTÉTIQUE, sous la Direction du Docteur VOET, Bonsecours (Belgique). 0263

SI LES DAMES VOULAIENT COMPARER L'excellent Vin de

BANYULS-TRILLES

QUINQUINA

avec tous les apéritifs connus jusqu'ici elles n'en prendraient jamais d'autre, car ce véritable apéritif est soigneusement préparé avec un vieux vin pur et exquis et le meilleur quinquina

DEMANDER « UN TRILLES » et exiger l'étiquette sur la bouteille avec le mot « QUINQUINA » 0282

UN PRÊTRE possède le moyen radical de guérir : DIABÈTE, ALBUMINE et maladies dérivées : Cœur, Reins, Foie, etc. — Aucun Régime. — Rien que des Plantes. GRATIS et FRANCO. — Notice convaincante. — Abbé HAMON, rue d'Arras, Saint-Omer (P.-de-C.), France. 0236

Le gérant : Ch. VERIN.

Imp. *Croix du Nord*, 15, rue d'Angleterre, LILLE

SUCRE ABEILLE — LE PLUS SUCRÉ

ANNONCES LÉGALES

CESSION

PREMIÈRE INSERTION

Par acte sous seings privés en date du premier janvier 1914, enregistré à Tourcoing le 9 janvier 1914, folio 28, n° 8, M. Louis Liagre-Van Oost, négociant à Tourcoing, rue des Carliers, 23, a cédé à M. Etienne Liagre-Lepers, négociant, demeurant à Tourcoing, rue du Conditionnement, n° 49, le fonds de commerce de [illegible] de chiffons neufs qu'il exploitait à Tourcoing, 23, rue des Carliers, et 49, rue du Conditionnement sous la firme « Liagre-Flipo », et comprenant la clientèle, l'achalandage, le matériel servant à son exploitation, les marchandises en dépendant et le droit au bail de l'immeuble, 49, rue du Conditionnement.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites dans les dix jours de la deuxième insertion et seront reçues à Tourcoing, 49 rue du Conditionnement.

CESSION

Deuxième publication

Par acte sous-seing privé M